



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Le réseau  
de transport  
d'électricité

Lettre 9  
d'information  
JANVIER 2026

# Projets éoliens en mer Sud-Atlantique



## Édito

### Le travail se poursuit !

Malgré l'annonce récente de l'infructuosité de l'appel d'offre n°7 pour le parc éolien Oléron 1, les travaux se poursuivent en vue du développement des différents projets éolien en mer Sud-Atlantique.

Les premières campagnes en mer pour la réalisation de l'état initial de l'environnement du futur projet « Golfe de Gascogne Sud » débuteront en début d'année 2026. Dans le même temps, les campagnes environnementales pour les projets Oléron 1 et 2 se poursuivent et s'achèveront au premier semestre 2026.

La stratégie de façade maritime mise à jour, qui constitue le document cadre pour le développement durable des activités en mer et la préservation du milieu marin en Sud-Atlantique, a été adoptée le 19 novembre 2025.

Le projet de Campus professionnel des énergies marines renouvelables (CAPÉMARE) a débuté le 1 septembre 2025 pour 5 ans.

Bonne lecture !

## SOMMAIRE

Mot des garants	P.2
Carte des projets	P.3
L'infructuosité de l'AO7	P.3
Les études environnementales	P.4
Les actions du Conseil Scientifique	P.5
La planification maritime	P.6
CAPÉMARE : former les talents de l'éolien offshore	P.7
Où s'informer ?	P.8



## Mot des garants

La façade Sud-Atlantique connaît aujourd’hui une évolution importante autour des questions d’énergies marines, dont l’éolien en mer. Dans ce contexte en mouvement, la concertation continue, au titre de la CNDP, vise à garantir que l’ensemble des publics puissent être informés, s’exprimer, et contribuer à l’éclairage des décisions publiques.

Ces derniers mois ont été marqués par des dynamiques contrastées. D’un côté, la structuration d’une filière régionale suscite des interrogations et des attentes, en particulier autour des formations, des compétences locales, de l’attractivité et des possibles retombées économiques. De nombreux acteurs – entreprises, collectivités, établissements d’enseignement – explorent ces perspectives et viennent enrichir les échanges.

De l’autre, l’infraéxitosité de l’appel d’offre pour le parc au large d’Oléron rappelle que le développement de l’éolien en mer reste un processus complexe, soumis à des aléas économiques, techniques et réglementaires. Ce type d’événement montre l’importance de disposer d’espaces de dialogue permettant à chacun de comprendre les enjeux, d’exprimer ses questions et d’analyser collectivement les évolutions.

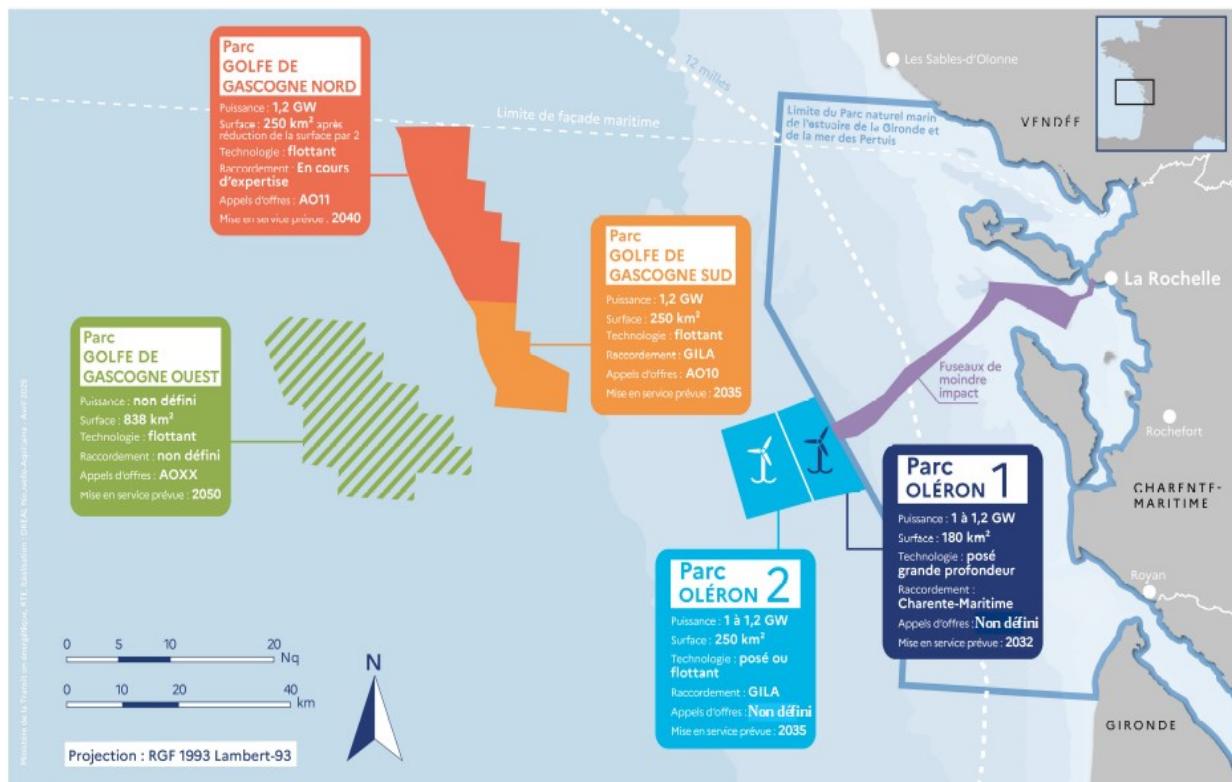
En tant que garants, notre responsabilité est d’assurer que cette participation se déroule dans la transparence, le respect de toutes les positions et l’accès équitable à l’information. C’est dans la diversité des points de vue – habitants, usagers de la mer, acteurs économiques, associations, élus – que se construit un échange solide et utile à la décision publique.



**Julie Dumont et Francis Beaucire**  
**Garants de la concertation continue**  
**Anciens membres de la commission particulière du débat public**



# Carte des projets éoliens en mer Sud Atlantique



## L'infructuosité de l'AO7

En 2022, l'État a lancé un appel d'offre portant sur l'installation d'éoliennes en mer au large de l'île d'Oléron. Cet appel d'offre nommé « AO7 » faisait suite à un débat public organisé entre le 30 septembre 2021 et le 28 février 2022. Cette procédure avait pour but d'attribuer la construction et l'exploitation d'un parc éolien posé, d'une puissance installée comprise entre 1 000 et 1 200 MW.

En mars 2023, 9 candidats avaient été sélectionnés pour participer au dialogue concurrentiel de cet appel d'offre.

Toutefois, à la suite de ce dialogue et la publication du cahier des charges de l'appel d'offres en novembre 2024, aucun candidat sur les neuf sélectionnés n'a finalement déposé d'offres pour la procédure AO7.

Dans sa délibération du 24 juin 2025, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE),

autorité chargée d'instruire les offres, fait état de plusieurs causes avancées par les acteurs de la filière à cette infructuosité et notamment la hausse récente et significative des coûts d'investissements initiaux (de l'ordre de +40 % pour les turbines), le niveau élevé des pénalités et garanties, les incertitudes sur le coût des mesures de compensation environnementales et militaires, les délais importants entre la remise de l'offre et le bouclage financier et les conditions de site spécifiques de la zone du projet Oléron 1 (moins de vent qu'au nord de la façade, grande profondeur de fond) rendant difficile l'évaluation des coûts dans un contexte mouvant.

Sur la base de ce retour d'expérience, les services de la Direction générale énergie climat (DGEC) travaillent activement aux modalités de relance du projet, de manière à prendre en compte les contraintes précitées et à identifier les conditions permettant d'aboutir à la désignation d'un lauréat.



## Les études environnementales

Alors que les études environnementales des zones Oléron 1 et 2 se poursuivent, les études environnementales de la zone Golfe de Gascogne Sud débuteront au printemps 2026 pour une durée de 2 ans.

Ces études du milieu marin réalisées dans le cadre de l'état initial de l'environnement visent à décrire l'environnement marin à date afin d'en identifier les enjeux prioritaires et avoir une référence pour le suivi des impacts des projets.

Ces études seront réalisées par les bureaux d'étude Setec énergie environnement et Créocean.



*Poste d'observation « Mégafaune marine » lors de la campagne de février 2024  
(Source : Setec énergie environnement)*

Elles couvriront à la fois le milieu physique (bruit sous-marin, qualité de l'eau et des sédiments), et le milieu biologique (oiseaux marins et migrateurs, chauve-souris, mammifères marins, tortues, poissons, mollusques, crustacés, habitats benthiques).

Les données résultant de ces études seront transmises aux candidats, dans le cadre de la procédure de mise en concurrence relative à la construction du futur parc éolien, leur permettant de proposer une offre qui soit la plus adaptée possible aux caractéristiques environnementales de la zone.



*Campagne d'écoute des chauves-souris : déploiement du ballon à hélium lors de la campagne d'octobre 2024  
(Source : Setec énergie environnement)*



*Campagne mégafaune marine : avion de type PA31 (F-HODB) mobilisé pour la réalisation du survol haute altitude lors de cette mission (Photos : PixAir Survey)*



## Les actions du conseil scientifique

En 2021, un conseil scientifique, dédié aux projets éoliens en mer, a été créé par arrêté interpréfectoral. Il regroupe des scientifiques de plusieurs structures œuvrant sur la façade atlantique (universités, OFB, Ifremer...) dans différents domaines. On y trouve des spécialistes des oiseaux, des chauves-souris, des mammifères marins, des poissons, des organismes benthiques<sup>1</sup>, mais également des experts du milieu physico-chimique marin.

Sa principale mission est d'assurer l'expertise scientifique des suivis environnementaux des futures zones de développement de parcs éoliens marins. De l'analyse des protocoles des études environnementales à l'expertise des rapports produits à l'issue de ces études, le conseil scientifique apporte, depuis sa création, un appui précieux à la prise de décision.

En 2025, plusieurs experts ont notamment travaillé sur les premiers rapports intermédiaires produits dans le cadre des études environnementales sur les zones des parcs Oléron 1 et 2.

Mais ses missions ne s'arrêtent pas là. Le conseil scientifique a également contribué aux réflexions menées dans le cadre de la planification des nouvelles zones de développement de parcs éoliens en mer aux horizons 2035 et 2050. Son expertise peut aussi être sollicitée sur des projets proposés dans le cadre de l'observatoire national éolien en mer.

Lorsque les projets éoliens seront plus avancés, il sera également invité à donner son avis sur les mesures de réduction des impacts et les modalités de suivi proposées par les développeurs.

---

<sup>1</sup> organismes qui vivent sur les fonds des mers



# La planification maritime

## *La nouvelle stratégie de façade maritime Sud-Atlantique est adoptée !*

La stratégie de façade maritime mise à jour, qui constitue le document cadre pour le développement durable des activités en mer et la préservation du milieu marin en Sud-Atlantique, a été adoptée le 19 novembre 2025 par les préfets coordonnateurs de la façade, M. Etienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et le vice-amiral d'escadre Jean-François QUERAT, préfet maritime de l'Atlantique.

## *La stratégie de façade maritime fixe un cap pour organiser durablement les usages en mer, anticiper les évolutions des filières maritimes, renforcer la protection des milieux naturels et accompagner les transitions énergétique et écologique.*

Cette feuille de route actualisée offre une vision structurante du littoral et de l'espace marin à horizon 2050. Elle fixe un cap pour organiser durablement les usages en mer, anticiper les évolutions des filières maritimes, renforcer la protection des milieux naturels et accompagner les transitions énergétique et écologique. Cette stratégie est le fruit de trois ans de travaux de mise à jour et de concertation pilotés par la Direction interrégionale de la mer.

Alimentée par les enseignements du débat public « la mer en débat » et par les contributions des représentants des acteurs de la façade, la mise à jour du document a notamment permis d'intégrer la planification de l'éolien en mer, de la protection forte et de l'aquaculture. Sa version finale a été présentée à la réunion du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique réuni le 6 novembre dernier à La Rochelle avant d'être adoptée pour la période 2025-2031.

Le plan d'actions du précédent document stratégique de façade, adopté en 2022, a bien avancé, avec près de 90 % des 89 actions en cours de réalisation ou achevées. Parmi elles :

- la mise en place d'un Campus des métiers de la mer de Nouvelle-Aquitaine, installé début novembre à l'occasion des Assises de l'Économie de la Mer ;
- le renforcement des synergies portuaires, notamment illustré par la création du consortium Aquitania Ports Link ;
- l'amélioration du dispositif de contrôle de l'environnement marin ;
- ou encore l'expérimentation de mouillages moins impactants pour les navires de plaisance.

L'année 2026 sera consacrée à l'animation du plan, à l'évaluation des actions conduites et à la poursuite de leur mise en œuvre.

Pour consulter la stratégie de façade maritime Sud-Atlantique :

<https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/le-volet-strategique-du-dsf-la-strategie-de-façade-a1465.html>

Pour consulter la lettre d'information sur la stratégie de façade :

[https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/lettre\\_d\\_information\\_sfm.pdf](https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_d_information_sfm.pdf)



# CAPéMARE : former les talents de l'éolien offshore

*Le projet CAPéMARE, piloté par un consortium dont La Rochelle Université est cheffe de file, et s'appuyant sur des partenaires socio-économiques, vise à répondre aux besoins de compétences et de formation de haut niveau sur les énergies marines renouvelables.*

## L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) s'inscrit dans le cadre des objectifs et leviers de France 2030. Il vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation, initiale et continue, et d'attractivité des formations, de façon à permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir de France 2030.

Le projet [Campus professionnel des énergies marines renouvelables \(CAPéMARE\)](#) est lauréat de l'AMI CMA pour un financement de 3 millions d'euros sur un budget global de 4,9 millions d'euros. Il s'appuie sur un consortium regroupant La Rochelle Université (pilote du projet), la [région académique Nouvelle-Aquitaine](#), le [GIP FCIP d'Aquitaine](#), le [lycée professionnel Raoul Mortier](#), le [lycée maritime et aquacole de La Rochelle](#), l'entreprise [Bluesign](#) (experte en communication et en animation de la filière des énergies renouvelables en mer) et le [Port Atlantique La Rochelle](#).

## Le projet en bref

Le projet CAPéMARE s'inscrit dans le développement de l'éolien offshore en France impliquant la formation d'une main d'œuvre qualifiée aux compétences et aux métiers d'avenir de cette filière.

Ce projet vise à valoriser les expertises de l'Université et des partenaires du consortium, pour répondre aux besoins émergents du secteur, tout en consolidant les partenariats avec les entreprises de la filière à travers des collaborations en formation et en recherche.

## 1. Le master EOLE

Dans le cadre du projet, un nouveau master sera créé à l'Université afin de former les étudiantes et étudiants au métier d'encadrement de la filière des énergies marines renouvelables, dans les domaines de l'environnement marin et des sciences de l'ingénieur. Son ouverture est prévue à la rentrée 2027.

## 2. Le cycle COMP'EOLE

Un dispositif de professionnalisation sera initié. Il regroupera plusieurs actions portées par l'Université, la région académique Nouvelle-Aquitaine, le lycée professionnel Raoul Mortier et le lycée maritime et aquacole, et rassemblera des formations continues ou initiales autour de 3 thématiques : la coloration<sup>2</sup> des métiers par des formations de l'infra-bac aux niveaux universitaires ; les certifications maritimes et éoliennes ; l'apprentissage de l'anglais par des immersions sur sites.

## 3. Le dispositif CAP'EOLE

Une démarche d'acculturation professionnelle sera mise en place. Elle centralisera un ensemble d'actions portées par la région académique Nouvelle-Aquitaine et Bluesign, et visera la promotion de la filière des énergies marines renouvelables à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la création d'un plan de communication sur les formations et les métiers.

<sup>2</sup> Une coloration consiste à spécialiser un diplôme professionnel national en l'adaptant à un secteur d'activité spécifique ou un territoire donné.



## Où s'informer ?

Le site internet eoliennesenmer.fr

Le site du projet et de la concertation post débat permet d'avoir accès à l'ensemble des informations relatives au projet.

[https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-sud-atlantique/  
projet-en-sud-atlantique](https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-sud-atlantique/projet-en-sud-atlantique)

### Comité de rédaction

L'équipe projet « Parcs éoliens en mer Sud-Atlantique » : DGEC, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DIRM Sud-Atlantique, DDTM de Charente-Maritime, préfecture maritime de l'Atlantique, RTE

**Conception :** Strat&act (2022), DGEC